

En 2020, l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France a résisté et compte bien rebondir en 2021

71% des femmes entrepreneures franciliennes pensent pouvoir maintenir leur activité en 2021*

Alors que la crise sanitaire a plongé l'économie dans une incertitude ambiante, en 2020 l'entrepreneuriat a atteint des records avec 850 000 entreprises immatriculées soit 4% de plus qu'en 2019 et près de 40% de plus qu'il y a 10 ans**. En parallèle, en novembre dernier, « Créatrices d'Avenir », programme d'accompagnement et de valorisation des femmes entrepreneures organisé par Initiative Ile-de-France, annonçait avoir reçu plus de 450 candidatures pour son édition 2020, soit près de 50% de plus qu'en 2019. Des chiffres qui témoignent d'une volonté d'entreprendre intacte en France, mais aussi des diverses difficultés rencontrées et de la nécessité pour celles et ceux qui se lancent d'être accompagnés.

L'entrepreneuriat continue de croître malgré un coup d'arrêt au printemps 2020

Si la création d'entreprise a battu des records en 2020, ces chiffres doivent être nuancés. En effet, avec 850 000 entreprises immatriculées en 2020 (soit +4 % par rapport à 2019), la croissance de l'entrepreneuriat en France continue, mais ralentit nettement puisqu'elle grimpait jusqu'à +17% en 2018 et +18% en 2019**. Un constat logique avec une économie quasiment à l'arrêt complet entre mi-mars et mi-mai dernier. Pour autant, les projets mis en suspens ou retardés au printemps n'ont pas été mis de côté. Ils sont repartis en flèche à l'été et à la rentrée, ce qui a en partie permis à la sphère entrepreneuriale d'afficher de bons résultats en 2020.

Un constat qui peut aussi s'expliquer par la mauvaise santé du marché de l'emploi (+4,8% de demandeurs d'emploi entre 2019 et 2020 selon la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) qui a probablement incitée de nombreuses personnes à lancer leur propre affaire, plutôt que de chercher un emploi salarié.

Des femmes entrepreneures impactées, mais déterminées à profiter des opportunités à venir

Pour mieux comprendre l'impact que la crise sanitaire a pu avoir sur les entrepreneurs, Initiative France, réseau associatif d'accompagnement et de financement à la création-reprise d'entreprise, a réalisé une enquête à l'échelle nationale auprès de 4 400 entrepreneurs entre le 26 novembre et le 13 décembre 2020.

L'occasion d'interroger les femmes entrepreneures franciliennes et de comprendre les conséquences de la crise sur leur l'activité, l'état d'esprit dans lequel elles se trouvent et les perspectives qui s'offrent à elles.

En Ile-de-France, si 44% des femmes entrepreneures qualifient l'impact de la crise sanitaire sur leur activité comme étant « assez grave » et qu'elles sont 50% à être inquiètes, 71% d'entre elles pensent aussi pouvoir maintenir leur activité en 2021*.

Comme pour beaucoup, la crise les a poussées à revoir leurs habitudes et à innover. **Ainsi, 55% ont fait évoluer leur activité depuis le 2nd confinement** avec notamment le développement de solutions numériques et de nouveaux produits et services. Grâce à cela, **44% des femmes entrepreneures ont réussi à préserver les emplois existants avant la crise et 27% pensent créer des emplois supplémentaires en 2021.**

« Créatrices d'Avenir » un programme incontournable dans ce contexte incertain

Dans ce contexte inédit, la mission d'accompagnement de l'entrepreneuriat des femmes que porte le réseau Initiative Ile-de-France avec « Créatrices d'Avenir » avait l'année passée plus de sens que jamais. Le programme qui fêtait sa 10^{ème} année en 2020 a connu un franc succès. **800 pré-candidatures ont été déposées et 450 dossiers ont finalement été réceptionnés et étudiés, soit +48% par rapport à l'année 2019.** Preuve que dans ces conditions si particulières, l'accompagnement et la mise en valeur des femmes offerts par le programme, ainsi que les dotations en numéraire et en accompagnement promises aux 6 lauréates, peuvent être un véritable soutien pour elles et les projets qu'elles portent.

Une édition 2021 dans la lignée de 2020

En juin prochain, « Créatrices d'Avenir » lancera sa 11^{ème} édition. Alors que la situation risque encore d'être incertaine pendant plusieurs mois, les femmes entrepreneures d'Ile-de-France auront l'opportunité de rejoindre l'aventure.

Chaque année « **Créatrices d'Avenir** » est un vrai accélérateur pour ses 6 lauréates qui bénéficient de dotations en numéraire (30 000 €) et en accompagnement (formation, coaching, billets d'avion...) en fonction de leurs besoins. Celles-ci profitent également de l'important réseau de partenaires d'Initiative Ile-de-France, et rejoignent la communauté active et solidaire des « Créatrices d'Avenir ». Des conditions favorables doublées d'une mise en lumière par la couverture médiatique de l'événement, qui se révèlent être un réel booster pour l'activité des lauréates, mais aussi des 15 finalistes.

Enfin, le programme représente également **une aide précieuse pour toutes ses participantes qui bénéficient, pendant les 6 mois de l'appel à candidatures et des sélections, de l'accompagnement d'Initiative Ile-de-France et de ses associations locales du réseau Initiative France**. En effet, à l'échelle des départements, les associations appuient les candidates dans la formalisation de leur candidature, organisent des rencontres ou webinaires dédiés à l'entrepreneuriat des femmes, et peuvent les accompagner sur le volet financier de leur projet. Des jurys départementaux de sélection des 80 nominées « Créatrices d'Avenir » (10 par département) ont par ailleurs été mis en place pour la première fois lors de l'édition 2020.

« Alors que comme chacun, les femmes entrepreneures ne voient pas le bout de la crise que nous traversons depuis près d'un an maintenant, « Créatrices d'Avenir » sera cette année encore une belle opportunité pour les créatrices d'entreprise franciliennes d'obtenir l'accompagnement d'un réseau influent comme l'est Initiative Ile-de-France et pourquoi pas de se distinguer » conclut **Loïc Dupont, président d'Initiative Ile-de-France**.

*Chiffres issus du panel de 93 femmes entrepreneures franciliennes utilisé pour l'enquête « [Survivre avant de rebondir](#) » réalisée par Initiative France auprès de 4 400 de ses entrepreneurs du 26 novembre au 13 décembre 2020.

**INSEE

Informations pratiques

Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures..... 1^{er} juin 2021
- Clôture des candidatures..... 30 septembre 2021
- Cérémonie de remise des trophées..... Décembre 2021

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts (des voix pour les associations) sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante (présidente pour les associations) est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés et associations) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2021,
- et le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de trophée du concours.

Comment candidater ?

Les créatrices candidatent sur www.creatricesdavenir.com

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur « Créatrices d'Avenir » : www.creatricesdavenir.com

Découvrez les lauréates des précédentes éditions : www.creatricesdavenir.com/laureates

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur :

- Twitter : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)
- Facebook : [@ConcoursCreatricesdAvenir](https://www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir)
- LinkedIn : [@creatricesdavenir](https://www.linkedin.com/company/creatricesdavenir)
- Instagram : [@creatricesdavenir](https://www.instagram.com/creatricesdavenir)

A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs. Il a permis de créer et maintenir plus de 3 737 emplois en 2020, en accompagnant près de 1 496 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 94% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. **En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr**

Contact presse

Agence Edifice

Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com

Elise Elmaleh – Tél. +33 (0)7 72 66 77 91 – Mail : elise@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadège.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :



Créatrices d'Avenir est cofinancé par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020